

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE JONQUIÈRE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 9 juillet 2024 à 19 h dans la Salle Pierrette-Gaudreault, 4160, rue du Vieux-Pont, Jonquière, statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

3653 à 3661, rue Saint-Joseph, Jonquière – DM-5600 (id-17610) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'implantation d'un escalier extérieur donnant accès à l'étage en cour avant au lieu des cours latérales et arrière et autoriser une implantation à une distance minimale de 1,4 mètre de la ligne de terrain au lieu de 1,5 mètre, sur un immeuble situé au 3653 à 3661, rue Saint-Joseph, Jonquière;

3463, chemin des Merisiers, Lac-Kénogami – DM-5603 (id 17599) demande une dérogation mineure visant à autoriser le déplacement d'une remise détachée en cour arrière à une distance minimale de 10,2 mètres du lac au lieu de 20 mètres, autoriser que la remise détachée excède la façade arrière du bâtiment principal voisin, régulariser l'implantation d'un garage détaché en partie en cour arrière et en cour latérale à une distance de 14,09 mètres du lac au lieu de 20 mètres et régulariser l'implantation du garage détaché à une distance de 0 mètre de la ligne de terrain au lieu de 0,6 mètre, sur un immeuble situé au 3463, chemin des Merisiers, Lac-Kénogami;

4185, rue du Rocher, Lac-Kénogami – DM-5604 (id-17614) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un (1) garage attenant avec une marge latérale droite minimale de 1,9 mètre au lieu de 5 mètres, autoriser un avancement maximal de 14,9 mètres par rapport à la façade du bâtiment principal au lieu de 1,5 mètre et autoriser l'installation de fenêtres au garage attenant à une hauteur supérieure de 2,75 mètres, sur un immeuble situé au 4185, rue du Rocher, Lac-Kénogami;

3883 à 3913, rue de l'Anjou, Jonquière – DM-5609 (id-17623) visant à autoriser la construction d'un agrandissement du bâtiment principal ayant une hauteur maximale de 12 mètres au lieu de 9,5 mètres, une différence de hauteur maximale de 4 mètres avec les bâtiments latéraux voisins au lieu de 3 mètres et avec trois (3) étages au lieu de deux (2) étages, sur un immeuble situé au 3883 à 3913, rue de l'Anjou, Jonquière;

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 13 juin 2024.

L'assistante-greffière,

ANNIE JEAN